



Procès verbal d'assemblée générale 2024 vendredi 23 mai 2025

Emargement des personnes présentes : listing joint en annexe. 35 membres sont présents ou représentés et peuvent participer au vote.

Ordre du jour

- lecture du rapport moral et vote (présentation du budget prévisionnel et vote)
- lecture du rapport d'activité et vote
- lecture du rapport financier et vote
- élection du conseil d'administration
- présentation du projet Groupe de travail Coworking
- Présentation du projet Espace de Vie Sociale
- présentation du projet AMI Tiers-lieux (Région Nouvelle Aquitaine)
- présentation du projet DLA Gouvernance
- questions diverses :
 - groupe de travail Coworking
 - groupe de travail Outils numériques
 - proposition de créer un « conseil constitutionnel »
 - présentation du projet Espace de vie sociale
 - présentation du projet AMI Tiers-lieux
 - présentation du projet DLA Gouvernance

  ST
CT

Rapport moral 2024

L'année 2023 s'était terminée, rappelez vous-en, sur une note catastrophique avec une saisie bancaire privant l'association de toutes ses ressources financières, et notamment de l'apport de trésorerie fourni par un prêt court terme de France Active Nouvelle Aquitaine.

Un DLA était en cours avec deux consultantes de COOP ALPHA pour la rédaction de nouveaux statuts et d'un projet associatif.

La signature du contrat de location de l'appartement Mésange pour agrandir les locaux était en phase de concrétisation.

Nous ne ferons pas cette année un bilan chronologique des événements de l'année, celle-ci ayant été (un peu moins) romanesque. Juste un peu moins. Nous présenterons les points les plus importants et feront une belle place au projet associatif mis en œuvre tout au long de l'année

1. retour sur le DLA et la présentation des statuts et du projet associatif
2. installation du tiers-lieu dans ses nouveaux locaux
3. conduite de gestion administrative
4. situation financière et financement participatif
5. point sur les procédures juridiques
6. conclusion

1- restitution des travaux réalisés dans le cadre du DLA sur la réécriture du projet associatif et des nouveaux statuts.

En fin d'année 2023, nous avons mis en place une prestation d'accompagnement avec le DLA 24, porté par France Active Nouvelle Aquitaine. Cet accompagnement entièrement financé, d'un montant global de 5000€, a été réalisé avec deux consultantes de Coop Alpha, Florence Dorent et Fabienne Muniente, et a porté sur deux points essentiels à la restructuration du Sonneur :

- la rédaction du projet associatif, qui n'avait jamais été formalisé par écrit, et la rédaction de nouveaux statuts. En effet, suite au déménagement de l'écocentre, l'objet de l'association n'étant plus pertinent.
- la consolidation du modèle économique et la mise en place d'une stratégie financière sur 3 ans.

Ces travaux ont été présentés et validés en assemblée générale extra-ordinaire en mai 2024. Nous souhaitons revenir sur ces travaux et vous présenter comment nous avons construit l'offre d'activité et de services pour être en cohérence avec les valeurs et les missions exposées dans le projet associatif, et avec les besoins économiques de la structure.

Nous avons souhaité rappeler ici les points essentiels de ce projet : les valeurs et missions du Sonneur et les modalités d'application avec les orientations stratégiques et les principes d'action.

Les valeurs du Sonneur :

- **Les communs**, c'est préserver et multiplier les ressources pour la collectivité. C'est aussi un espace d'usages accessible à toutes et tous, où l'on peut trouver une place.
- **Prendre soin**, c'est accueillir les personnes étrangères ou familières et leur offrir disponibilité, écoute et légitimité. C'est aussi être attentif au vivant qui nous entoure et l'embellir.
- **L'expérimentation**, c'est le droit d'essayer, rater et réussir, de faire par nous-mêmes. C'est un espace de créativité, de sécurité et d'amusement.
- **Le lien**, c'est agir, créer et vivre ensemble, apprendre à se confronter, se soutenir et unir nos diversités.

Les missions du Sonneur :

- Faire émerger et rayonner les richesses et initiatives du territoire Périgord Limousin.
- Permettre à chacun·e de vivre dignement de son activité en ruralité.
- Augmenter notre pouvoir d'agir individuel et collectif vers un futur possible, par la circulation des savoirs et expériences.

Nos orientations stratégiques :

- Être un pourvoyeur d'activité et de chiffre d'affaires pour les entrepreneurs du Périgord Limousin et de la ruralité en général
- Devenir le haut-parleur du territoire par la production de contenu
- Être un acteur majeur de la collaboration entre les structures de l'ESS en Périgord Limousin et un partenaire incontournable auprès des collectivités et des institutions
- Devenir un centre reconnu pour l'acquisition de compétences augmentant le pouvoir d'agir pour un futur possible
- Être un pôle d'accueil, d'échanges et de ressources pour les adhérents, locaux et visiteurs.

Nos principes d'action :

Au Sonneur,

- c'est garantir une présence humaine le plus souvent possible, faciliter l'accès aux locaux aux usagers, écouter les besoins et les attentes des utilisateurs.
- c'est œuvrer pour un futur possible en s'amusant, en inventant, à plusieurs et dans le respect du vivant.
- c'est faciliter la création et la circulation des savoirs et des compétences, cultiver l'entraide et l'échange et l'expérimentation.
- c'est rechercher la juste rémunération des professionnels et la reconnaissance des potentiels de chacun, bénévoles ou intervenants.
- c'est cultiver un esprit de transparence et viser une prise de décision démocratique et éclairée (formation continue des décisionnaires)

VI. ACTIVITÉS ET OFFRES

Typologie	Facilitation d'activités	Vecteur des savoir-faire	Editorial
Attirer	Mise à dispo d'espaces	Animation de cafés à thème	La Revue du Sonneur
Interagir	Matériel & communication mutualisés	Permanences apprendre autrement	Fonds documentaire
Faire ses preuves	Location d'espaces Coordination d'activité	Cours et ateliers	Production de supports de communication
Délivrer de la valeur	Coworking Aide au développement d'entreprise	Stages et cycles longs	Production de contenus rédigés

Nous rappelons également un principe fondamental du milieu associatif, qui s'applique très particulièrement aux tiers-lieux comme le nôtre qui présente un modèle d'activité et de revenus hybride, c'est à dire avec des ressources marchandes et d'autres non marchandes.

Les 3 leviers du modèle socio-économique associatif :

C'est la capacité à mobiliser des ressources de natures différentes que les modèles d'intérêt général :

- les richesses humaines : elles se caractérisent par l'articulation bénévoles / salarié.e.s / volontaires
- les leviers financiers : mixité des sources de financement qu'ils soient publics, privés ou issus de revenus d'activités
- les alliances : face aux mutations sectorielles et territoriales, les stratégies d'ouverture et les alliances innovantes impactent directement le modèle économique.

Toutes les actions sont détaillées dans un document intitulé Plan de développement, sur trois ans. Il a été actualisé en début d'année 2025. Le suivi de cet outil nous permet de constater tout ce qui a été entrepris, ce qui n'a pas été réalisé, et aussi ce que nous avons fait en plus et qui n'était pas prévu. Ce document, présenté à l'écran, est à la disposition des adhérents sur demande.

2- Installation du tiers-lieu dans ses nouveaux locaux :

Nous avons pris possession de l'appartement Mésange après les vacances de Noël début janvier. Nous avons tâtonné pour trouver le meilleur aménagement des postes de travail et du cabinet partagé, avons ajouté un peu de décoration, commencé à fixer les tableaux et les bibliothèques dans la grande salle et agencé le coin salon avec le coin tisanderie : quel est le meilleur emplacement pour la machine à café ? Et pour le bureau de Juliette ? L'enjeu est de proposer des espaces confortables et conviviaux et aussi de faciliter la modularité pour permettre les différentes configurations de la salle sans pénaliser les coworkers en abonnement ou la coordination de l'association.

Nous avons effectué les derniers achats d'équipement pour finaliser les dépenses de la subvention de la Fondation RTE et clôturer ce dossier important (pour rappel 25000€ obtenu en 2022, uniquement pour des dépenses d'investissement).

3- Gestion administrative et commerciale

La gestion administrative et commerciale du Sonneur est très dense, très intense et consomme énormément d'heures bénévoles de la part des administrateurs, que nous remercions pour leur engagement envers l'association. Ces heures sont tellement nombreuses que nous n'avons encore pas réussi à les chiffrer. C'est pourtant très important pour valoriser les « contributions volontaires en nature » souvent demandées dans les dossiers de subvention, et pour rendre compte avec clarté et transparence sur les besoins d'administration d'une structure comme la nôtre.

Cette année 2024, nous avons bénéficié d'un accompagnement offert par la Fondation RTE dans le cadre de la subvention reçue en 2022. Cet accompagnement s'est traduit par une journée de présentation à Paris en mai 2024, où Juliette a représenté l'association, par plusieurs ateliers collectifs en visio avec d'autres lauréats, et surtout par des entretiens individuels répétés avec Thierry Heng, salarié RTE responsable du contrôle de gestion Sud Ouest, qui a apporté son regard et son expérience sur nos défis et pratiques. Cet accompagnement très riche a été prolongé et Thierry Heng reste à nos côtés en 2025. Au total, cet accompagnement a donné lieu à 11 rendez-vous de 1 à 3 heures, assurés par l'équipe d'administration.

En début d'année, Sarah a effectué une refonte complète du site internet, avec l'aide de Juliette et Laura. C'est un très gros travail, qui était absolument nécessaire pour concrétiser l'évolution du Sonneur suite à son déménagement et ses nouvelles offres.

Grâce aux compétences numériques de Sarah et Clément, nous avons pu également nous équiper d'un nouveau logiciel de gestion (Dolibarr), outil libre et très complet qui nous permet une gestion facilitée et la mise en valeur de nos activités (ventilation et statistiques).

Au cours de l'année 2024, nous avons poursuivi le travail de refonte de la charte graphique (couleurs, polices de caractère) pour les affiches et flyers, dont Laura a assuré la quasi-totalité de la production. En septembre, nous avons pu inaugurer notre nouveau logo, réalisé et offert par Pauline Chardon de La Fabrique des mondes à Bussière-Galant. Nous la remercions très chaleureusement pour sa contribution à l'association.

Nous remercions également la Parenthèse Numérique de Saint Yrieix la Perche pour sa collaboration généreuse à l'impression volumineuse des affiches et flyers tout au long de l'année.

Le travail de communication s'est aussi vu décliné sur les réseaux, avec l'animation largement renforcée de notre présence sur Facebook, le lancement réussi de la page Instagram et celui, plus mesuré, du profil LinkedIn du tiers-lieu. Merci à Juliette, Sarah et Laura pour ce travail très chronophage.

Un autre gros volet du travail de l'équipe d'administration concerne l'ancrage territorial et la participation aux réseaux divers sur lesquels l'association s'appuie :

- **le réseau de la Coopérative Tiers-Lieux** avec la participation fructueuse à une journée de rencontre « Petit Ramdam » au tiers-lieu Pang La Gare à Felletin dans la Creuse, sur le thème de l'accueil (Sarah et Juliette). Avec la Coop, nous avons aussi participé à l'opération régionale « Les Portes Toujours Ouvertes des Tiers-lieux », du 3 au 5 octobre. A l'occasion de ces portes ouvertes et grâce au travail de réseau de la coopérative, nous avons eu la visite de Colette Langlade, élue régionale et présidente du Pays Périgord Vert, ainsi que de Jacques Peny et Véronique Friconnet de la mairie de Saint Pierre de Frugie. Nous avons rendu plusieurs visites à nos collègues tiers-lieux de l'Hangare à Thiviers, du Temps de Vivre à Aixe sur Vienne, et à la Petite Fabrique à Uzerche.
- **les collectivités locales** : communauté de Communes Périgord Limousin, Mission Locale, Club Entreprises Haut Périgord, Pays Périgord Vert : nous avons échangé, rencontré, accueilli les agents de ces structures pour maintenir les liens et travailler des collaborations. Nous sommes toujours régulièrement en lieu avec Thierry Ravel, responsable ESS de la région Nouvelle-Aquitaine pour le département de la Dordogne.
- Nous pouvons noter plusieurs rendez-vous et invitations proposées à la mairie de Saint-Pierre de Frugie, qui ont toutes été reportées à notre grand regret.

Nous souhaitons souligner l'engagement sans faille des membres du conseil d'administration pendant l'arrêt de travail de Juliette du 15 mai au 15 septembre 2024. Cette situation exceptionnelle a rendu visible le nécessaire maintien du poste salarié, malgré son coût, pour la tenue de l'association.

4- Financements, compta et subventions

L'association remonte bien la pente en terme d'activité et de chiffre d'affaires. L'ajustement des charges et des recettes a été le fil rouge de cette année difficile et a mis en lumière le besoin de trésorerie courant de la structure. Ce besoin de trésorerie est à décorréliser des besoins de recettes : comme toute entreprise, la structure doit jongler avec des décalages de paiements de certaines

entrées conséquentes, principalement des subventions ou prestations ponctuelles, et les charges courantes très régulières.

A noter cette année :

- clôture de la subvention d'investissement de la Fondation RTE et remboursement du prêt court terme associé au Crédit Agricole (12500€)
- mise en place du logiciel Dolibarr pour la comptabilité
- le remboursement intégral de l'apport associatif Bunoust (total 30 000€, remboursement final de 20 000€ en 2024)
- l'obtention en 2024 de deux subventions de fonctionnement : subvention Grandir en Milieu Rural de la MSA et subvention FDVA de l'état pilotée par le département de la Dordogne
- la mise en place d'une campagne de financement participatif.

Explications sur la campagne de financement participatif :

En fin d'année, nous avons travaillé les modalités de remboursement du prêt PRS contracté l'année précédente avec l'organisme de financement solidaire France Active Nouvelle Aquitaine (15 000€). Ce prêt arrivant à échéance unique en janvier 2025, et l'association ayant été privée de toutes ces disponibilités de trésorerie par la saisie bancaire et le remboursement Bunoust, nous avons cherché des solutions avec France Active. En fin d'année, l'organisme a donné son accord pour un nouvel outil bancaire : un prêt moyen terme (sur 5 ans) assorti d'un prêt bancaire classique pour un montant total de 20 000€ avec une répartition d'à peu près 40/60). Le Crédit Agricole, contre toute attente, a émis un refus de prêt à la dernière minute. Nous avons pu négocier avec France Active un échelonnement du remboursement des 15000€ sur 6 mois de janvier à juin 2025. L'association devait aussi faire face à des échéances immédiates : salaires et charges, loyers et paiement de prestations. Le conseil d'administration a donc décidé de mettre un place un financement participatif sur Hello Asso courant décembre. Nous avons choisi cette plate forme pour plusieurs raisons :

- pas de commission
- pas d'atteinte d'objectif nécessaire pour toucher les sommes collectées : tout ce qui est collecté est acquis
- modalités modifiables : texte, montant, date...

Le début de la campagne nous a permis d'assurer le paiement de toutes les charges et les premières mensualités de début d'année 2025. Grâce à ces entrées de dons, nous avons pu remonter les chiffres de l'année et finir les comptes presque à l'équilibre. **Fin 2024, l'association est à jour de tous ses paiements.**

5- Procédures juridiques

Nous souhaitons préciser que les procédures juridiques qui engagent l'association ne sont pas de son initiative et ont été engagées, en 2023, par voie d'huissier avec des injonctions à payer.

En mars 2024, un accord a été trouvé avec Mathias Bunoust pour le remboursement intégral de son apport associatif, suite à la saisie bancaire ordonnée par lui. Le tribunal a adressé à l'association la notification de l'abandon de poursuites de la part de M. Bunoust.

Dans la foulée a démarré la procédure lancée par Jocelyne Cambuzat, qui nous réclame le paiement de taxes foncières sur la période de location du bâtiment de l'écocentre. Nous sommes représentés par Me Caroline Vergne, avocate au barreau de Périgueux.

Mme Cambuzat accuse l'association de n'avoir pas payé les taxes foncières des années 2020 à 2023, taxes qu'elle-même n'avait pas réglé au trésor public et pour lesquelles elle n'a transmis aucune facture ou demande de remboursement, dans les conditions prévues par le bail de location.

A l'heure actuelle, les avocats des deux parties échangent des conclusions, tous les trois mois environ. Cette procédure est très longue, coûteuse en frais d'avocat, coûteuse en temps pour le conseil d'administration, coûteuse en énergie. Les accusations lourdes et mensongères dont l'équipe, et particulièrement Juliette, font l'objet sont également pénibles à supporter.

La position de défense de l'association ne nous donne pas de visibilité sur l'issue et la durée de la procédure. Le montant réclamé est de 5826€. En cas de condamnation, ce montant pourrait être majoré si la solidarité avec le colocataire ECOPELI, poursuivi mais liquidé, était engagée.

Conclusion

Nous souhaitons terminer ce rapport moral avec une note positive. L'année 2024 a été longue, chahutée, éprouvante, bien sûr. Et aussi très satisfaisante : les adhérents sont plus nombreux que les années précédentes, la fréquentation du lieu, en dehors de l'enjeu économique, est également plus importante. Le positionnement dans le bourg du village, à côté de l'épicerie de producteurs, est très favorable au tiers-lieu, qui joue pleinement son rôle de relais de service (public) et devient un point de rencontre, d'échanges et d'initiatives.

Le prévisionnel 2025 a été finalisé avec beaucoup de prudence, sur la confiance que nous avons dans les activités socles de la structure : coworking, permanences, adhésions et activités mûrement sélectionnées. Il nous positionne avec une marge bénéficiaire modeste en fin d'année, atteignable et nous sommes heureux et fiers d'annoncer une atteinte ajustée des objectifs : 25 % des objectifs atteints à la fin du premier trimestre. Pour donner un chiffre à impact, nous avons réalisé au 15/05/25 17 122€ de chiffre d'affaires (hors subventions) pour un total de 28 150€ sur l'ensemble de 2024.

Nous profitons de ce rassemblement de l'association et ses adhérents pour faire un point de situation relatif à l'occupation des locaux du Nichoir. En début d'année, la mairie a imposé une renégociation du contrat d'occupation, en supprimant la clause de reconduction tacite. Aujourd'hui, la convention signée nous sécurise jusqu'au 31 décembre. Nous n'avons pas eu de plus amples nouvelles de la mairie sur l'audit des bâtiments en cours et son positionnement quant à notre présence dans ces locaux. La visite de la sous-préfecture à propos de l'agrément ERP (établissement recevant du public) et la jauge maximale de personnes dans le lieu a donné comme limite de fréquentation 50 personnes et une petite liste de recommandation d'actions (registre de sécurité, plan d'évacuation, extincteurs, etc. dans le logement Mésange qui n'est pas équipé). A ce jour,

Association LE SONNEUR
213 rue du bourdon des pèlerins
24450 St Pierre de Frugie
<https://lesonneur.org/>
SIRET : 853 733 863 00023

l'ERP initial est caduque car l'usage des locaux a été modifié.
L'association est à jour de ses loyers et a fourni tous les documents administratifs demandés.

Y a-t-il des questions ?

Il n'y a pas de questions de la part de l'assemblée

Nous pouvons maintenant voter ce rapport moral :

Qui est contre : 0

Qui s'abstient : 0

Qui est pour : tous

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.



Rapport d'activité 2024

1. Coworking et locations de salles, services aux professionnels et prestataires
2. Les actions de soins aux humains au Sonneur
3. Les soins à la Terre
4. Le numérique responsable
5. La vie culturelle
6. Les prestations

En 2024, après 5 mois à l'étroit dans la salle du Nichoir, et dans une grande incertitude sur la suite, nous avons investi dès le mois de janvier l'appartement Mésange qui jouxte la salle. Nous avons pu déployer le nouveau projet de l'association et les offres de service longuement travaillées durant ces quelques mois de transition. Le bilan qui suit témoigne de la consolidation de nos activités socles, de la reprise de notre activité commerciale, et aussi de nouvelles tentatives, collaborations qui n'ont pas toutes fonctionné mais que nous avons eu plaisir à proposer.

L'activité de base de l'association a pu reprendre forme avec l'installation dans les nouveaux locaux. Sont désormais mis à disposition de nombreux postes de coworking « nomade » (chacun s'assoit où il veut) avec deux salles d'ambiance différente, et des emplacements plus fixes :

- la grande salle, ouverte, lumineuse et conviviale. Elle accueille 8 à 12 postes de travail, la bibliothèque et la machine à café, un petit salon et le poêle à pellets qui a ronronné tout l'hiver.
- la salle « studieuse » dans l'appartement Mésange, plus propice au travail de concentration.
- un bureau fermé pour les consultations au rdc « La Bulle »
- une mezzanine avec un bureau
- un bureau à l'étage, très silencieux, qui offre 4 postes de travail.

L'occupation de ces nouveaux espaces a donné lieu à de nombreuses expérimentations d'aménagement, et reste modulable en fonction des besoins d'activité. Ils nous permettent de déployer la grande majorité des actions proposées. Lorsque les locaux ne sont pas du tout adaptés, nous travaillons avec les ressources locales, par exemple la salle de la ferme du Breuilh ou celle du Hameau de Busseix, notamment pour les stages de cirque.

Le conseil d'administration a travaillé dur pour proposer aux adhérents de nouveaux services en accord avec le projet associatif et offrir des opportunités de travail à des intervenants venus nous solliciter. Entre innovations et « classiques » du Sonneur, voici un panorama de l'année 2024 :

1- Coworking, locations de salles, services aux professionnels et prestataires

Le Parc Naturel Régional Périgord Limousin, malgré l'année 2023 chahutée, a montré sa confiance à l'association en renouvelant son contrat annuel. Nous avons accueilli en 2024 10 réunions plénières des agents et commissions diverses. Nous les remercions de leur soutien.

Les abonnements ont repris tranquillement au cours de l'année, parfois pour des durées courtes, parfois au long court. Au total, c'est 8 contrats d'abonnement qui ont été signés durant l'année. A cela s'ajoute des contrats par achats de cartes (3 personnes) et un usage en hausse du coworking ponctuel (12 personnes), notamment pendant la période estivale. La location des salles, et tout particulièrement de la salle de consultation, a bénéficié à 9 professionnels ainsi qu'à 12 intervenants de l'association.

Service essentiel aux entrepreneurs, le **café des indépendants** tenu par Laura Martinache a maintenu son cap sans faillir tout au long de l'année : 9 réunions mensuelles d'entrepreneurs, entre 5 et 15 personnes à chaque fois, et un groupe whatsapp de 40 membres, c'est le bilan de ce rendez-vous qui a donné lieu à différents ateliers et formations.

Au total, une formation longue (démarrée en septembre 2023) en plusieurs modules et 5 ateliers ont rassemblé 32 participants.

Enfin, les permanences aux professionnels assurées par Séverine Boyer-Chaput pour la gestion d'entreprise, Sarah Turrin pour la permanence des sites web et Laura Martinache pour l'aide à la vente ont été assurées tous les mois. 18 professionnels ont bénéficié de ce service à prix libre pour débloquer des freins à leur activité économique.

2- Les actions de soins aux humains au Sonneur

Régularité installée pour la permanence de Cora Geyer en sophro-hypnose avec 9 permanences mensuelles et des journées pleines à chaque fois depuis le mois de septembre. Une présence moins concluante pour Nicolas Mathout qui propose des séances de traitement des fascia. Nicolas a arrêté ses permanences en septembre. Christine Van Hoof a proposé un atelier sur la nutrition (3 participants).

Un stage de communication consciente a été organisé avec l'Association Aluna de Vendée mais n'a pas été maintenu. Des ateliers parentalité ont également été proposés sans trouver de public.

Les **stages cirque** ont eu lieu comme d'habitude aux vacances scolaires, et ont réuni 32 familles sur les 3 sessions (44 enfants). Nous n'avons pas eu à annuler de stage cette année, contrairement aux années précédentes.

3- Les Soins à la Terre :

Les permanences hebdomadaires sont notre grande fierté de cette année 2024, avec dans la catégorie des Soins à la Terre, le répare-café proposé le dimanche matin au marché de Frugie :

37 répare-café assurés par Laurence et Raymond avec Juliette, et un premier marché à l'extérieur en décembre. Une meilleure comptabilisation des opérations de réparation a été mise en place en juillet 2024 : 63 tickets pour 387 kilos d'objets défectueux traités et un pourcentage de réparation supérieur à 85 % (depuis mi-juillet) et un peu plus de 300 euros de contributions sur l'année. Le suivi actuel ira encore plus loin dans la ventilation des chiffres avec les sommes collectées, le nombre de bénéficiaires et les répartitions des objets traités et réparés par poids.

A ajouter la participation aux Journées Nationales de la Réparation avec HOP Halte à obsolescence programmée en novembre

6 Répare-vélos assurés par Sarah et Clément entre avril et octobre.

Les Soins à la Terre n'ont pas été en reste cette année avec la première édition de l'évènement le **Nouvel An du Potager**. Organisé dans la salle de la mairie autour de la grainothèque nomade des Incroyables Comestibles de Périgueux, en partenariat avec l'Escale Numérique, cette journée sous le soleil a réuni des exposants (pépinière, producteurs, association locale Les Croqueurs de Pomme...) et a été un beau succès autour des échanges de graines.

Nous avons organisé un **stage sur la taille douce et la greffe sauvage** avec Mathieu Foudral en février, ainsi qu'un atelier Lactofermentation avec Camille Lemoine.

Les balades botaniques proposées par Hélène Moya avec le Sonneur ont trouvé un public mais peu de résonance avec le tiers-lieu : l'intérêt est de lancer des activités ou des initiatives ! Merci à Hélène pour sa confiance.

Viviane Flatreud a proposé un atelier autour des plantes et du confort digestif avec 3 participantes, le tarif semblait un peu élevé.

4- Le Numérique Responsable

Deuxième fierté : 39 permanences numériques ont été assurées d'abord le vendredi matin puis le mardi matin par Sarah et Clément avec une fréquentation en hausse toute l'année, et surtout depuis le mois de septembre. 4 sessions ont été organisées à la mairie, sans suite.

A ajouter : l'organisation du Digital Clean Up Day pour la première fois en mars et deux conférences organisées par Sarah et Clément, dont une au Frugie, sur les thèmes : *se débarrasser de la pub et la vie privée sur internet*. Des ateliers pratiques étaient prévus en suivant mais ne sont proposés que maintenant (inscrivez-vous vite !).

Nous avons inauguré timidement le stage d'initiation à la programmation informatique avec Sarah aux vacances de la Toussaint, avec deux participants (mais 8 à la dernière session en avril 2025!). Ce nouveau volet d'activité a pris doucement son essor en 2024 et les efforts seront poursuivis, et augmentés, en 2025. Nous pouvons remercier Sarah et Clément pour leur engagement sur cette thématique, un certain nombre d'actions relevant encore du bénévolat (la permanence numérique est très prenante).

5- Vie culturelle

La **bibliothèque** contient à fin 2024 environ 1000 titres, 97 livres ont été sortis par 25 emprunteurs. Un grand merci à Thomas pour ses apports et à tous les donateurs de la bibliothèque. Merci à Cécile et Geneviève qui œuvrent le mercredi pour cataloguer et ranger les livres avec l'aide de Juliette, et à Sarah pour la maintenance du logiciel.

Au cœur de la bibliothèque, Fabienne a organisé 7 réunions du **Ton Book Too**, le rendez-vous lecture mensuel, qui accueille entre 5 et parfois 15 lecteurs passionnés.

Dans la foulée, Sarah nous a proposé cette année 4 **lectures en arpentage** pour compléter nos techniques d'approche des livres.

Nous avons clos l'année culturelle du Sonneur avec l'évènement **Livres comme l'air** qui a réuni 5 auteurs locaux (ou presque) autour de leurs récentes parutions, soirée organisée en partenariat avec le tiers-lieu café/librairie Le Temps de Vivre à Aix Sur Vienne.

Les soirées et après-midi Jeux ont été proposés 8 fois, avec en prime une Pokémon Party et un tournoi lors de l'Estival. Les temps de jeux ont été assurés par Guillaume, Clément et Laura Mld. Les jeux ont presque tous rejoint les étagères du Sonneur et ont été répertoriés par Cécile et Geneviève, en attendant une mise en prêt imminente.

Nous avons été recontacté par la ligue d'improvisation Kremlinpro qui avait joué au Frugie l'été précédent et une nouvelle soirée a pu être organisée en partenariat avec le café.

Cette année 2024 a été une année riche de nouveautés : ce fut aussi la première de **l'Estival**, journée festive et culturelle à la fin du mois d'août. Cette journée a proposé des ateliers et expositions, spectacles et a réuni plus d'une centaine de visiteurs. Nous remercions Oklé des Champs, la Ferme de Montardy, les compagnies Artifis et l'X, l'Ecorce Buissonnière, Sophro Lib et Nature, ByKimeko, Des Racines pour Demain, Good Luck Bitch et Bia pour leur contribution à cette journée.

Merci également aux bénévoles qui ont assuré pour cette belle journée festive : Lauréline, Françoise, Guillaume, Sarah, Clément, Laura, Béatrice, Geneviève et Roger, Fabienne, Anne, Jérôme, Laura, Mickaël, et Le Frugie pour les tables ! (On espère vraiment n'avoir oublié personne!!)

A noter également la participation du Sonneur à l'évènement de la Coop Tiers-Lieux : les Portes Toujours Ouvertes des Tiers-lieux, du 3 au 5 octobre. Nous avons consacré une journée à l'accueil des professionnels, une autre à l'accueil des élus (nous avons eu le plaisir de recevoir Colette Langlade, élue régionale et présidente du Pays Périgord Vert, ainsi que Jacques Peny et Véronique Friconnet de la mairie de St Pierre de Frugie) et surtout nous avons organisé une belle journée coopérative avec l'épicerie Saveur Nature, l'école La Tour Rose et le Frugie pour une **Fête des Producteurs** et des portes ouvertes des associations du bourg.

Nous terminerons ce tour d'activités 2024 avec les sessions coiffures de Sandrine (Kap à Koup), la mise en place d'une buvette permanente (café, thé, limonades et madeleines), et la location de matériel (barnum, enceinte, débroussailleuse, vidéoprojecteur...)



A propos des évènements annulés ou reportés : ils sont moins nombreux que tous ceux que nous avons maintenu. Ils ont représenté parfois plus de travail de gestion (surtout pour l'annulation), et ont généré la plupart du temps beaucoup de déception et de tristesse qui sapent l'énergie. Nous avons retenu les leçons de cette année fatigante et avons adapté nos méthodes d'organisation : plus de recueil d'intentions en amont, constitution de groupes de départ, sécuriser une première fois avant de lancer de la communication sur une date fixe. En 2025, cela fonctionne mieux !!

- atelier d'écriture (annulé)
- Mon compost équilibré (annulé) 2
- atelier réussir ses semis (annulé)
- ateliers parentalité (annulé) 3
- stage CNV (annulé)
- stage autonomie énergétique (reporté puis annulé)
- Concevoir une haie nourricière (reporté)

6- Les PRESTATIONS :

Volet moins visible de l'activité du Sonneur, les prestations sont une source importante de chiffre d'affaire. Elles sont aussi le reflet de nos compétences mises au service des autres dans une dynamique économique marchande. Cette année 2024, elles concernent la signature d'un contrat cadre avec l'Observatoire National des Tiers-lieux, organe semi-public et média de référence dans le réseau Tiers-lieu, avec la rédaction de deux articles : « le numérique responsable dans les tiers-lieux », par Sarah et Laura, et « les tiers-lieux, propulseurs de l'écoconstruction » par Laura et Juliette. Ces articles sont rémunérés entre 700 et 800€ chaque et ont été cette année « offerts » à l'association (c'est à dire qu'ils n'ont pas donné lieu à rémunération des autrices).

Un partenariat est en cours avec l'Amicale Scolaire Bussieroise pour l'entretien du parc de vélo et draisiennes de l'école maternelle. Assurée par l'équipe du répare-café, cette prestation couvre 5 vélos pour un montant de 250€. A fin 2024, nous attendons la validation de la mairie de Bussière-Galant.

Nous pouvons compléter ce rapport d'activité avec des sorties hors les murs

- Nous avons participé au Petit Ramdam de la Coop TL à Felletin en Creuse autour de la thématique de l'accueil (Sarah et Juliette, une journée).
- L'association est sortie à plusieurs reprises en fin d'année pour présenter son projet associatif et ses services :
 - le 17/10 au forum Métiers Emploi Travail à Thiviers organisé par la Mission Locale et le Club Entreprises Haut Périgord
 - le 24/11 à Champagnac la Rivière avec l'association d'entrepreneurs Les Papillons de l'oxalis

Association LE SONNEUR
213 rue du bourdon des pèlerins
24450 St Pierre de Frugie
<https://lesonneur.org/>
SIRET : 853 733 863 00023

- le 30 novembre à Festisol à Nontron
- le 1^{er} décembre à Séreilhac avec Les Papillons de l'Oxalis
- le 7 décembre au marché de Noël de l'Amicale Scolaire Bussièreoise.

A noter : Un nouveau service de **carterie** a été inauguré en fin d'année, à l'initiative de Laura, qui a réalisé et produit des cartes postales, un marque-page et des bons-cadeaux. Cette offre nous a permis d'égayer notre stand à l'occasion des marchés de fin d'année. Le gain financier, inférieur à 50 euros, est minime mais nous gardons cette action en tête pour l'année prochaine. Cette initiative s'appuie sur l'intérêt porté à l'occitan dans l'idée de valoriser la culture locale et le liens avec les anciens.

Y a-t-il des questions ?

Il n'y a pas de questions de la part de l'assemblée.

Nous pouvons maintenant voter ce rapport d'activité:

Qui est contre : 0

Qui s'abstient : 0

Qui est pour : tous

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

Rapport financier 2024

Le bilan comptable a été réalisé par le cabinet d'expert-comptable Estrade Jardin, basé en Gironde. Ce cabinet est spécialisé dans les structures de l'ESS et donc les associations. Les états de gestion sont disponibles au bureau de l'association pour les adhérents qui souhaitent les consulter.

1- BILAN

Le total de l'actif/passif net 2024 est de 18 982€ (45 753€ en 2023)

Il comprend :

A l'actif :

- les immobilisations (essentiellement le matériel acheté et partiellement amorti) : 13 453€
- les créances clients: 2 171€
- les disponibilités (compte bancaire, livret A et caisse) : 6 997€

Au passif :

- les fonds propres 9 554€ (23 000€ en 2023) et un report à nouveau : -24 370€ soit en fonds propres : -17 552€
- des subventions d'investissement (amorties) : 14 395€
- une dette bancaire : 15 000€
- des dettes fournisseurs : 2 674€
- des dettes fiscales et sociales : 1 785€
- produits constatés d'avance : 2 679€

Les dettes fournisseurs, fiscales et sociales concernent des dépenses (salaires et charges, prestations) régularisées sur janvier ou février 2025.

La baisse des fonds propres s'explique par le remboursement de l'apport associatif Bunoust.

2- COMPTE DE RÉSULTAT

Le résultat d'exploitation net en 2024 se porte à -2 735€ (pour rappel, le résultat d'exploitation 2023 était de -23 303€).

Le total des produits de l'association, toutes recettes confondues, en 2024 est de 35 766,59€

dont adhésions : 1 749€

dont ventes de bien et services : 15 817€

dont subventions : 5 686€

dont financement participatif : 10 571€ (dons en cours d'année + financement participatif en décembre)

(pour rappel, le total des produits en 2023 était de 25 190,32€)

Le total des charges de l'association, toutes dépenses confondues, en 2024 est de 38 501,96€

dont masse salariale et charges : 12 734€

dont loyers : 7 247€ et charges locatives (fluides et divers) : 1 840€ soit 9 087€

dont prestations d'interventions : 6 113€

dont procédures juridiques : 1 794€

dont honoraires expert-comptable : 2 220€

(pour rappel le total des charges en 2023 était de 48 493,72€)

Le résultat brut d'exploitation est de -4 425,28€. Le résultat d'exploitation net est ramené à -2 735€ avec l'intégration dans les recettes d'une quote-part de subvention d'investissement (Fondation RTE) qui couvre les dépenses de petits équipements non amortis (1808,74€)

Nous avons été tout prêts de finir l'année à l'équilibre charges/recettes. Nous pourrions être déçus mais nous avons choisi d'être fiers de ce résultat qui tient un peu du miracle, beaucoup de la ténacité du conseil d'administration, le tout lié par la solidarité de la communauté du Sonneur.

Nous avons réussi à augmenter les recettes (+45 %) et à diminuer les charges (-15 %) pour réduire ce déficit.

A noter dans les actions financières importantes de 2024 :

- La clôture de la subvention Fondation RTE (subvention d'investissement de 25 000€ obtenue en 2022) et le remboursement total du prêt court terme Crédit Agricole (12 500€) qui était associé à cette subvention avec un léger différé (et un peu de frais)
- En 2024, nous avons un prêt en cours auprès de France Active Nouvelle Aquitaine de 15 000€ avec une échéance de remboursement le 10 janvier 2025 en traite unique.
- Nous avons obtenu deux subventions de fonctionnement en 2024 :
 - La subvention Grandir en milieu rural de la MSA pour 2 686,67€ affectée aux stages de

cirque

- La dotation FDVA pour 3 000€ affectée aux activités « non lucratives » : répare-café, bibliothèque, permanences numériques, etc. Cette subvention permet de financer du salaire, des charges locatives etc. Le bilan de la subvention est disponible sur demande.
- Les factures d'ECOPELI sont définitivement perdues. Une provision de pertes avait été enregistrée l'année passée, confirmée et soldée cette année (total 2 494€)
- Le total des frais juridiques, frais bancaires et rejets suite à la saisie
- L'association enregistre une perte de fonds propres avec le remboursement intégral de l'apport Bunoust en mars
- De nouveaux apports ont été contractés en 2024 : Clément et Sarah Turrin et Thomas Herondart ont apporté pour 6155€ qui portent le montant total des apports à 9 554€. Les reports à nouveau affectés aux fonds propres alourdissent terriblement cette ligne du bilan, qui reste largement négative à -17 552€. La remontée des fonds propres en positif va prendre du temps.

Quelques explications sur les recettes :

Le chiffre d'affaire lié à l'activité est moins important qu'en 2023 : -25 %. La pente est longue pour redémarrer après le déménagement (pour rappel, le premier semestre 2023 avait été très bon). Il faut souligner dans ce contexte difficile la capacité du Conseil d'administration à faire rentrer de nouvelles recettes, notamment des subventions (aucune subvention en 2023) et un financement participatif conséquent en fin d'année (la part de la collecte en 2024 est d'environ 5000€).

Nous avons utilisé cette année un nouveau logiciel de gestion qui nous permet beaucoup de ventilation pour segmenter encore mieux les recettes d'activité et avoir une visibilité la plus précise possible dès 2025.

L'association enregistre 141 adhérents en 2024, pour un total de 1719 euros et un montant moyen 12,19€. Ce montant moyen est en légère baisse par rapport à 2023 (14,77€).

Quelques explications sur les charges :

Nous notons une baisse de la masse salariale dû à l'arrêt de travail de la salariée du 15 mai au 15 septembre (pour rappel, le coût est important pour le salarié en arrêt qui touche environ 70 % de son salaire). Nous rappelons également la suppression d'un poste salarié (pour l'entretien des locaux) suite au déménagement.

La masse salariale reste le poste de dépenses le plus élevé.

Nous pouvons noter le poids du coût locatif et des charges électriques.

Le troisième poste de dépenses concerne les prestations aux intervenants. Plus il est important, plus nous sommes fiers d'avoir fait travailler et d'avoir rémunéré des professionnels.

Les honoraires représentent une dépense importante. Le cabinet d'expertise-comptable coûte 2220€

par an et c'est une dépense essentielle. Elle nous garantit des comptes justes et vérifiés, elle est demandée pour certaines subventions importantes et elle nous sécurise énormément. Les dépenses juridiques imposées par les procédures sont lourdes dans le budget de l'association : 1794€ en 2024. Elles ont dû être financées par apport associatif de Thomas Héronard.

Conclusions :

L'année 2024 a été très difficile financièrement et il s'en est fallu de peu de tout arrêter. Nous sommes très fiers de pouvoir annoncer :

- le remboursement de 20 000€ d'apport associatif
- le remboursement du prêt bancaire Court Terme au Crédit Agricole 12 500€
- le maintien du poste salarié
- le paiement à jour de toutes les charges sociales et courantes de l'association
- une réduction de notre déficit : **-16 517€ en 2022 -23 303€ en 2023 -2 735€ en 2024**
- notre capacité à diversifier les sources de recettes : chiffre d'affaire, subventions, financement solidaire...
- notre contrôle des charges à minima sans trop impacter le fonctionnement de l'association

Nous voulons remercier tous les adhérents qui ont contribué par leur participation bénévole et volontaire à la conduite de l'activité cette année : temps et compétences offerts, services rendus, dons en nature, prise en charge de certaines dépenses (du café et papier toilette, meubles et déplacements automobiles). Un grand merci également à la salariée Juliette Héronard-Ninet pour la confiance et la compréhension dont elle a fait preuve envers le conseil d'administration, pour sa tenacité et sa pugnacité qui ont rendu possible une prouesse : que le tiers-lieu reste ouvert.

Y a-t-il des questions ?

Un adhérent pose une question d'éclaircissement sur les provisions pour clients douteux, qui sont les factures non payées d'ECOPELI en 2023.

Nous pouvons maintenant voter ce rapport financier.

Qui est contre : 0

Qui s'abstient : 0

Qui est pour : tous

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2025

Le budget prévisionnel 2025 a été longuement travaillé, notamment avec les retours des interlocuteurs bancaires, pour présenter une activité lucide, crédible, raisonnable et ambitieuse (oui, tout ça).

Le bénéfice final est de 3 960€, avec un total de produits de 48 750€, dont 10 080€ de subventions, et un total de charges de 44 790€, qui inclut une augmentation des rémunérations de prestations et une légère augmentation de la masse salariale.

→ **Document de budget prévisionnel en annexe**

Y a-t-il des questions ?

Question Quelles sont les nouvelles activités déployées par l'association

Question sur la subvention mairie : a-t-elle été sollicitée, obtenue ?

La subvention allouée aux associations de Saint Pierre de Frugie a été demandée à plusieurs reprises et n'a jamais été attribuée, sans retour de la part de la mairie.

Question sur le financement participatif ?

La répartition de la collecte est: un peu moins de 5000€ en 2024 et tout le reste en 2025.

Quelles sont les incertitudes sur les projets présentés ?

Les prestations de DLA, de séminaire, ou de copywriting dépendront de notre capacité à monter les dossiers courant 2025.

Nous pouvons maintenant voter ce budget prévisionnel.

Qui est contre : 0

Qui s'abstient : 0

Qui est pour : tous

Le budget prévisionnel 2025 est voté à l'unanimité.

Élection du Conseil d'Administration

L'assemblée générale, c'est aussi le moment où les adhérents élisent les membres du conseil d'administration qui vont œuvrer pour l'année à venir au service de l'association.

Les administrateurs actuels ont été élus l'an dernier pour deux années et aucun n'a présenté sa démission : Laura Martinache, Sarah Turrin, Thomas Herondart et Clément Turrin.

Il reste deux places vacantes d'administrateurs, conformément aux statuts. Les personnes candidates sont invitées à se présenter. Nous proposons aux personnes qui seraient intéressées mais voudraient prendre le temps de l'observation avant de s'engager qu'une période « d'essai » est possible : participer à plusieurs réunions du Conseil d'administration, échanger plus avant avec les administrateurs en poste, etc...

→ Il n'y pas de candidats. Le conseil d'administration est maintenu pour l'année 2025.

Steve Oklé est intéressé pour se rapprocher du conseil d'administration. Il pourra être invité à plusieurs réunions pour mieux prendre connaissance du travail attendu.

Questions diverses

- **groupe de travail Coworking**
- **groupe de travail Outils numériques**
- **proposition de créer un « conseil constitutionnel »**
- **présentation du projet Espace de vie sociale**
- **présentation du projet AMI Tiers-lieux**
- **présentation du projet DLA Gouvernance**

La lecture des rapports et le temps d'échange/questions ont été longs. Il reste peu de temps pour aborder les questions diverses, qui ont fait l'objet de petits groupes succincts. Ces questions seront reprises une à une dans les prochaines semaines avec consultation des adhérents.

Présentation du groupe de travail sur le coworking :

- **Coworking** : mélanger des usagers du coworking et quelques autres usagers du lieu pour définir ensemble un ajustement des tarifs, des espaces, de l'accueil, etc.

Recueil des propositions de participation à ce groupe :

Alain, Nour et Frédérique sont inscrits pour participer à ce groupe de réflexion.

- **Outils numériques** : il y a un besoin urgent de réorganiser les outils numériques actuels, Nextcloud et Mattermost avec :
- vérification des comptes utilisateurs (ceux qui ne fonctionnent pas, ou plus, ceux qui vont bien)
- organisation des canaux, des outils partagés (agenda)
- formation à l'utilisation

Une proposition d'ateliers avec dates et thématiques devra être présentée aux usagers dans les prochaines semaines.

Présentation du projet EVS

L'équipe d'administration souhaite soumettre à l'assemblée des adhérents un projet de labellisation de la structure. Ce label Espace de Vie Sociale attribué par la CAF correspond assez bien au projet du Sonneur et à son activité actuelle, en tous cas certaines de ses activités, et permet l'obtention d'un financement conséquent.

Le dossier est long (au moins un an) et nécessite à l'adhésion forte des adhérents pour sa réalisation. C'est pourquoi nous vous proposons ce premier atelier de réflexion collaborative afin d'évaluer ensemble la pertinence de ce projet.

Qu'est-ce qu'un Espace de Vie Sociale ?

Définition de la CAF : *L'espace de vie sociale est une structure de proximité qui s'adresse à tous les publics, a minima, les familles, les enfants et les jeunes. Il développe prioritairement des actions collectives permettant :*

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers

Pour qui ?

Les gestionnaires d'espaces de vie sociale, quels que soient :

- leur statut et mode de gestion : forme **associative**, gestion publique directe (conseil municipal, régie municipale, Ccas, ...) entreprise publique locale
- leur mode de désignation (délégation de service public, appel d'offre...)

Quoi ?

Une aide du fonctionnement du projet social

Quelles conditions ?

Obtenir du Conseil d'administration de la Caf, l'agrément du projet social

En quelques chiffres

1 727 espaces de vie sociale agréés par les Caf en 2022, avec un budget moyen de 110 500€ par structure 59 millions d'Euros versés par les Caf pour le financement des espaces de vie sociale

Pour mieux comprendre :

Le projet social se fonde sur une approche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et aux attentes sociales collectives d'un territoire. Impérativement élaboré dans le cadre d'une démarche participative associant les bénévoles et les usagers, il est adopté par l'instance de gouvernance de la structure.

Le projet social d'un EVS est essentiellement centré sur :

Le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage La coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers

Le projet social respecte une structure type :

Comprendre un diagnostic social avec mise en évidence des besoins voire des problématiques sociales

Être référencé explicitement aux finalités de l'animation de la vie sociale, l'inclusion et la socialisation des personnes, le développement des liens sociaux et de la cohésion sociale sur le territoire, ainsi que la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté des habitants-usagers

Mettre en évidence les domaines d'action et les objectifs généraux poursuivis au travers des activités

Présenter la nature des services, des activités éducatives, sociales, culturelles voire sportives

Préciser les principaux résultats attendus

Indiquer les modalités de la participation des usagers et des bénévoles dans l'élaboration du projet social, la gouvernance de la structure, l'évaluation des projets. Le projet social est accompagné d'un budget prévisionnel.

Le soutien des CAF aux EVS

Pour accompagner les structures dans leurs projets de développement de l'espace de vie sociale, les Caf apportent des compétences en ingénierie sociale et engagent des moyens financiers importants.

Expertise et ingénierie sociale auprès des structures et des partenaires

Pour aider les porteurs de projets - gestionnaires de structures, la Caf peut apporter son expertise pour le pilotage et la mise en œuvre du projet social, en particulier :

- pour établir le diagnostic social
- pour concevoir certains projets spécifiques
- pour favoriser la réflexion et le travail inter-partenarial opérationnel
- pour faciliter les procédures de travail avec les partenaires
- pour accompagner les structures dans certaines situations difficiles

Des financements

L'agrément de la Caf ouvre droit à une prestation de service « animation locale » payée sur un fonds national Cnaf et revalorisée annuellement. Selon les politiques locales des Caf, des subventions complémentaires financées sur la dotation d'action sociale de la Caf peuvent être accordées.

Association LE SONNEUR
213 rue du bourdon des pèlerins
24450 St Pierre de Frugie
<https://lesonneur.org/>
SIRET : 853 733 863 00023

La Caf peut accorder d'autres prestations de services, en fonction des activités ou services développés par la structure : : accueil des jeunes enfants, accueil de mineur, lieu d'accueil enfant-parent, accompagnement à la scolarité, etc.

Pourquoi le Sonneur pourrait candidater ?

Il existe plusieurs EVS autour de nous :

Atlas 24 à Nontron (tiers-lieu)

Espace Jeunes à Châlus (récent)

Le Temps de Vivre à Aixe (tiers-lieu)

L'Hangare à Thiviers (tiers-lieu)

La Pelle aux Idées à Sarlat (tiers-lieu)

Pour les tiers-lieux, c'est souvent une suite logique au soutien de l'AMI régional obtenu à la création.

Les tiers-lieux hybrides comme le nôtre portent dans leur essence, leur projet, ou leur ADN un caractère social/solidaire, avec un ancrage territorial fort qui correspond complètement aux EVS.

Le Sonneur a commencé un travail de réflexion sur l'EVS en 2022. Nous avons reçu Florence Tourreil de la CAF24 dans les locaux (à l'écocentre). Le projet était à ses yeux encore en phase de maturation, l'engagement sur le territoire local du village était questionné (emplacement à l'écart) et l'implication des adhérents lui semblait faible.

Aujourd'hui, nous avons écrit un projet associatif précis, engagé et résolument tourné vers le territoire. Nos adhérents sont à la fois plus nombreux et plus impliqués. L'emplacement au cœur du bourg, à proximité des autres acteurs associatifs, est un élément important. Notre offre de services est également plus précise et davantage au service des habitants (location de matériel, permanence d'aides) et pas essentiellement tournées vers du loisirs comme nous avions auparavant (par exemple avec la soirée-jeux).

Nous pouvons donc reprendre contact et tenter d'aller plus loin dans cette démarche.

Les atouts de ce label :

Une reconnaissance CAF et l'inscription dans un annuaire. La possibilité d'être identifié par les collectivités et les instances officielles (type éducation nationale, service enfance, etc, services sociaux) et d'être sollicités pour des prestations, ou pour recevoir du public qui serait fléché vers nous.

Des fonds importants. La dotation est un pourcentage du budget, plafonné à 32 000€, et l'agrément peut s'étaler de 2 à 5 ans. Ensuite, il peut être renouvelé.

Les sommes versées servent principalement au FONCTIONNEMENT (loyers, charges, salaires).

Des compléments peuvent être obtenus pour des investissements (de toutes nature, y compris de

l'immobilier). Une fois qu'on est dans le giron de la CAF, beaucoup de choses sont possibles.

Les inconvénients :

Il faut rendre des comptes. Cela demande un travail de suivi important et nous devons rester cohérent avec le projet déposé, pendant toute la durée de l'agrément.

Comment candidater et pourquoi on vous en parle :

Le délai d'instruction du dossier, à partir du 1^{er} rendez-vous, est d'environ 1 an. Pendant cette année, il y a plusieurs phases de travail :

- un questionnaire de territoire à réaliser avec les adhérents auprès des habitants, sous toutes les formes possibles pour avoir le plus de retours possibles. Cela peut être sur les marchés, au porte-à-porte, par des réunions publiques, en ligne... En ce qui nous concerne, l'investigation doit dépasser Saint Pierre de Frugie et toucher un certain périmètre autour du village, à déterminer.
- le dépouillement de ce questionnaire et la vérification que les réponses correspondent avec ce que l'association propose.
- la rédaction du dossier proprement dit
- la présentation du dossier devant le jury de la CAF (assez inédit, il est très rare d'aller défendre soi-même un dossier).

L'implication des adhérents est essentielle pour deux raisons imbriquées :

- ce travail est lourd, chronophage et l'équipe du CA ne saurait prendre cela en charge seule
- le dossier n'a de sens SI ET SEULEMENT SI il est à l'initiative et porté par les adhérents de l'association, représentatifs d'un territoire défini.

Qu'en pensez-vous ?

Ressources :

Livret CAF

Dossiers initial et de renouvellement de la Pelle aux Idées (Sarlat)

Participants : Nour, Christophe, Betty, Alain, Laura Mart.

Pour un DLA Gouvernance, la masse de travail est conséquente (' à (jours de présences plus le travail intermédiaire). C'est vraiment très (trop) engageant, remarquent les participants.

Financièrement, l'asso est encore en état d'urgence, ce qui fait s'interroger sur la nécessité de lancer ce chantier cette année. Toutefois, pour avoir du sang neuf, un DLA sur la gouvernance permettrait à tous de comprendre comment s'engager exactement au bon degré.

Christophe mentionne des outils comme l'élection sans candidat. Selon lui, nous aurions beaucoup à bénéficier d'un tel atelier.

Le DLA gouvernance permettrait aussi d'injecter encore un peu de démocratie dans notre processus décisionnel. La collégiale de présidents, ce n'est que la première marche.

La discussion s'est arrêtée là, avec l'impression d'avoir fait le tour, et aussi d'avoir besoin de savoir combien de journées seraient éventuellement financées si on décidait de se lancer.

Présentation de l'AMI Tiers-lieux

Qu'est-ce qu'un AMI

Appel à Manifestation d'Intérêt (autre catégorie de subvention, de type Appel à Projet)
Porté par la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de sa politique de soutien aux tiers-lieux amorcée en 2018. Objectif 300 TL, un TL à 20 minutes (voiture) de chaque néo-aquitain.

Objectifs

- Soutenir la création de tiers-lieux dans les territoires en carence, c'est-à-dire sans tiers-lieu ouvert à moins de 20mn en voiture.
- Consolider le secteur des tiers-lieux en soutenant le développement de tiers-lieux déjà existants, afin de renforcer leur ancrage territorial, professionnaliser les conditions d'accueil et consolider leurs modèles socio-économiques par l'ouverture ou la structuration de nouvelles offres de services dans l'un des 5 domaines suivants :
 - Apprendre et se former autrement,
 - Fabriquer et produire autrement,
 - Nourrir autrement,
 - Soigner autrement,
 - Expérimenter.

Montant

Toutes les dépenses liées au projet sont éligibles, hors travaux de 1er et 2nd oeuvre : ingénierie préalable, équipement du lieu, frais de personnel mobilisés sur le projet, prestations de services, communication, frais généraux (30% max)

La Région Nouvelle-Aquitaine interviendra sur les dépenses éligibles pendant 2 ans maximum, à hauteur de 50% maximum, dans la limite d'un plafond d'aide régionale de 50 000€ HT.

Critères de sélection

1. Ancrage territorial et caractère collectif du projet: identification des besoins, implication des utilisateurs dans le projet, partenariat des collectivités locales, mode de gouvernance.
2. Qualité du projet : offres de travail partagé (bureaux / ateliers artisanaux / terres agricoles), autres offres et activités proposées, conditions d'accueil, accessibilité, accès numérique, programme d'animation, coopérations locales, calendrier, plan de financement.
3. Viabilité du projet : modèle socio-économique, partenariats.

Le concours de la Région Nouvelle Aquitaine

Le Sonneur a bénéficié de l'AMI TL à sa création en 2019. Montant de la dotation : 50 000€
Notre interlocuteur départemental Thierry Ravel suit le Sonneur de près depuis le départ. Volonté manifeste de soutenir les projets dans le temps. Il a envie qu'on candidate une deuxième fois, il nous pousse à déposer un dossier même si le projet n'est pas évident à faire coïncider avec le cahier des charges de ce nouvel AMI.

Atouts et inconvénients :

soutien du technicien régional

dotation importante

mais

suivi de gestion un peu lourd (comme tous les gros dossiers) notamment parce qu'il inclut du fonctionnement et cela demande un suivi très précis.

30 % de fonctionnement seulement

70 % d'investissement (500€ HT minimum par pièce)

Pourquoi on vous en parle et comment nous avons besoin de vous

L'adhésion de la communauté sur ce projet de subvention est important car il soulève des questions d'orientation stratégique : avons-nous besoin d'investissements de cette importance, voulons-nous faire des dépenses d'équipement (neuf ou pas mais toujours à min 500€ HT et avec des justificatifs d'achat) de cette importance ?

Il y a eu des critiques par le passé sur ce type de dépenses, qui étaient légitimes. Et il a fallu parfois se creuser la tête pour dépenser. Aujourd'hui, les besoins principaux sont couverts et nous n'avons pas de besoin de travaux ou d'aménagement conséquent.

comment candidater

Il faut rédiger un dossier de candidature avec un budget de dépenses sur 2 ans.

Fournir des explications rapides sur le fonctionnement de l'AMI, notamment les co-financements.

Qu'en pensez-vous ?

Ce point a été très rapidement abordé. Attention à la lourdeur des dossiers cumulés AMI/EVS/DLA.

Un listing de recueil de propositions d'investissement matériel a été ouvert.

Le projet DLA GOUVERNANCE

Qu'est-ce qu'un DLA ?

Le Dispositif Local d'Accompagnement est un dispositif national d'aide aux associations, sous forme de prestations d'accompagnement par des consultants extérieurs. Les thèmes d'accompagnement les plus courants sont : statuts et projet associatifs, financements et gestion budgétaire, gouvernance.

Les organismes chargés de déployer ces dispositifs varient d'une région à une autre. Chez nous, c'est l'organisme de financement solidaire France Active Nouvelle Aquitaine qui est chargé de porter le DLA.

Les prestations d'accompagnement sont presque intégralement financées par le dispositif (parfois intégralement comme ce fut le cas pour le Sonneur l'année dernière : une prestation de 5 journées (coût 5000€) qui nous a permis de travailler à la rédaction de nouveaux statuts (urgence et nécessité), à la rédaction d'un projet associatif (qui n'avait jamais été réalisé auparavant et essentiel pour la cohérence du projet) et à la consolidation des outils de suivi du modèle économique (budget prévisionnel, plan de trésorerie, calculs de rentabilité...)

L'équipe du DLA est présente aux côtés de l'association depuis longtemps, favorable à une nouvelle prestation. Ce sont des partenaires solides et soutenant dans la vie de l'association.

Qu'est-ce que la Gouvernance dans une association ?

C'est toute l'organisation qui permet la prise de décision et la gestion de l'association.

Traditionnellement, elle s'organise autour de l'assemblée générale (voix des adhérents) + conseil d'administration + bureau (avec 3 fonctions précises Président-trésorier-secrétaire).

Il existe des formes différentes de gouvernance comme la gouvernance collégiale, la sociocratie, l'holocratie, etc.

En fait, chaque structure peut mettre en place SA gouvernance avec les modalités qui lui conviennent, en s'inspirant de modèles existants et en inventant de nouvelles formes de concertations.

À quoi ça sert ?

Le Sonneur a gagné en maturité en terme de gouvernance. Le bureau est désormais collégial (3 co-présidents) et a toujours souhaité faire participer les adhérents à la vie de l'association. Ce travail d'organisation est difficile à mener en interne, et bénéficier d'un accompagnement par des experts est une ressource précieuse (nos expériences sur la rédaction du projet associatif : donner voix à chacun, expérimenter un travail parfois difficile d'écoute et de reformulation pour trouver le mot ou la phrase, ou même le principe qui parle à tous).

Comment candidater ?

Il faut faire une demande d'intervention à Marina Verhnes en charge du DLA 24 avec une demande assez précise de nos besoins. Le nombre de journées d'intervention sera discuté avec elle.

La question posée est la suivante :

Le Sonneur pourrait grandir encore mieux avec ses membres en travaillant sa gouvernance. Pour que le travail soit pertinent, et permette la représentation du plus grand nombre, il faudrait réunir un groupe d'adhérents d'au moins 6 personnes (en plus du conseil d'administration), motivés pour s'investir sur plusieurs journées de travail. L'implication et l'adhésion de l'assemblée générale est nécessaire également, car elle donnerait à ce groupe l'assurance que les adhérents seraient volontaires pour par exemple répondre à des sondages, participer ponctuellement à des temps de réflexion communs (par exemple forum ouvert, world café, ou autre...)

Qu'en pensez-vous ?

Un petit groupe a échangé sur le sujet. Trois adhérents ont manifesté de l'intérêt, à condition d'avoir un nombre suffisant de bénévoles engagés.

Prochaine étape : envoyer un mail pour organiser une première réunion de travail.

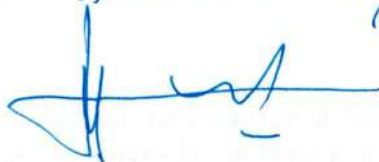
Sarah Turain, co-présidente



Clément TURRIN, co-président



Thomas Guendant, co-président



Laëna Martinache, administrative

